



Comité des fêtes d'Alix

Le comité des fêtes d'Alix a pour mission d'aider les associations, pour cela nous mettons en location du matériel aidant à l'organisation de manifestations des associations et des particuliers d'Alix.

Les frais que vous engagés dans la location du matériel est destiné au renouvellement et à l'entretien de celui-ci.

Tarif en noir (Alix) Tarif **en rouge (Extérieur)**

Matériel disponible pour les particuliers et association d'Alix :

-1200 Gobelets réutilisable avec logo Alix..... gratuit et si non rendu
1 Euros/verre (Système de consigne lors de l'événement)

-Cordes pour jeux de babyfoot géant.....5 euros

(Caution 50 euros)

-Cafetière professionnelle grande capacité.....10 euros/ **15 euros**

(Caution : 150 euros)

- 1 cuve thermos.....2 euros

(Caution : 10 euros)

- Cuve isolante avec robinet (contenance 40l).....10 euros/ **15 euros**

(Caution : 100 euros) « Rafrachisseur de boisson »

- verre à pied (en verre) 60.....5 euros /60 verres
(caution 20 euros).

- bols (en verre) 100.....5 euros/100 bols

(Caution 30 euros si plus de 10 bols cassés)

- pichets plastique (1,5L)5 euros/ 50 pichets

- 2 tonnelles 4m par 6m facile à installer.....20 euros / tonnelle

(Caution 150 euros) avec 6 lestes.

- Machine à glaçon5 euros



Uniquement pour les associations d'Alix :

- Une friteuse électrique15 euros/
30euros (double bac de 8l, 16 A x 2)
Caution 150 euros.
- Plancha gaz10 euros/ **20 euros**
Caution 150 euros.

Possibilité d'avoir le gaz avec, bouteille graduée prix selon consommation.

La mesure sera prise avant et après chaque manifestation.

Banc et table : 5 tables + bancgratuit pour les associations d'Alix et habitant. 2.5 euros par table + 2 bancs loué pour l'extérieur.

Modalités :

- Le matériel doit être réservé au moins 1 semaine à l'avance pour pouvoir être loué. Auprès de Mme DUPIN estelle ou Mme Geoffray Irène
- Le matériel prêté doit être rendu **PROPRE** et dans le même état d'usure que lors du retrait. En cas de retour sale du matériel un surcôt de 50 euros vous sera demandé.
- Pour tout matériel cassé ou perdu la caution sera encaissée. (une caution maximum de 200 euros sera demandé si plusieurs location).
- Lors de la restitution un état sera fait par l'un des membres du comité.
- Le matériel devra être rendu dans les deux jours suivant la manifestation.
- Le règlement se fait au plus tard lors du retrait du matériel, chèque à l'ordre du comité des fêtes d'Alix.

Pour les associations d'Alix

Le comité souhaite vous aider à réaliser vos manifestations sans alourdir les coûts. Peu importe le nombre de matériel loué il sera plafonné à 40 euros maximum (sauf consommation de gaz).



Fiche de Prêt

NOM de l'emprunteur :

Réservation faite le :

Date de l'emprunt :

Date du règlement et somme versé :

Date estimé du retour :

Etat avant emprunt :

Nom du membre du CDFA réalisant l'état :

Etat au retour :

Nom du membre du CDFA réalisant l'état :

Matériel emprunté et prix location et caution :

-
-
-
-
-

Je soussigné.....accepte les conditions de location du matériel et m'engage à les respecter.

**Contact Mme DUPIN Estelle 06.17.83.68.77 ou GEOFFRAY Irene
06.87.26.07.61**

estelledupin@yahoo.com ou r.geoffray3@numéricable.com

Remettre le contrat en mairie avec règlement et chèque de caution qui ne seront pas encaissés, l'ordre « Comité des fêtes d'Alix ».

Tarif groupé : spécial association : peu importe le nombre de matériel loué la somme totale ne dépassera pas 50 euros